

Début de la formation le :
jeudi 13 septembre 2018

Durée de la formation : 100 h
(50h en centre & 50h en club)

Dates de la formation :
**du 13 septembre 2018
au 30 mai 2019**

Lieu de formation

**Les jeudis
À Marly Le Roi**
Gymnase du Chenil - 78160
De 18h30 à 20h00

**Les samedis
À Jouars Pontchartrain**
Gymnase Rue Phélypeaux - 78760
Horaires à confirmer

Le calendrier et les contenus
vous seront communiqués
ultérieurement

INSCRIPTION

Dépôt du dossier
au Comité des Yvelines de Judo
Clôture des inscriptions : 01/09/2018

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse complète :

Email :
Téléphone :

Je souhaite m'inscrire à cet accompagnement

- Grade 4^e 5^e 6^e Dan : Gratuit (places limitées)
- CQF : 100 Euros
- Accompagnement : 200 Euros

Signature

(Merci de renvoyer ce coupon à l'adresse indiquée avec
un chèque à l'ordre du « Comité des Yvelines de Judo »)

Le Comité des Yvelines Judo

9 Ter Rue de Liège
ZA La Petite Villedieu
78990 Elancourt
Tél : 09 62 01 59 79
Mail : comite78.judo@orange.fr

FORMATION

Préparation aux Grades

4^e 5^e 6^e Dan

**Préparation aux Certificats
de Qualification Fédérale
et VAE**

(Accompagnement Individualisé)



PREPARATION Au passage de Grade 4^e 5^e 6^e Dan



Gratuit

PREPARATION Aux examens en candidat libre et VAE (Examens CQF et VAE CQP)

Conditions :

- Être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en préparation.
- Être titulaire du grade de ceinture noire 2^{ème} Dan Judo-Jujitsu
- Être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de l'attestation de prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1).

Le Comite Yvelines assure un accompagnement pour les candidats libres préparant un examen ou VAE.
Pour le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'assistant professeur d'arts martiaux, mention Judo-Jujitsu.

Les Matières enseignées :

- UC1 :
Capacité du candidat à concevoir et préparer un cycle d'enseignement pour une population donnée ; Capacité à effectuer une démonstration en katas, Ne Waza, Tachi Waza et procédés d'enseignement.
- UC2 :
Capacité du candidat à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en cours en présence d'un public d'enfants.
- UC3 :
Capacité du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative (stage pédagogique).

Lieu de la Formation

*Gymnase du Chenil
78160 Marly le Roi*

Horaires

*Les Jeudis
de 18h30 à 20h00*

Tarif Accompagnement : **200 euros**

Places : 20

Coordinateur
Franck BOURASSEAU
6^e Dan CTF 78

**Pour information,
une formation continue
est proposée par la
Ligue IDF (CQP et BPJEPS).**
Pour tout renseignement,
se rapprocher de la Ligue IDF.



PREPARATION CQF

ANIMATEUR SUPPLÉANT (AS) FORMATION FÉDÉRALE À L'ANIMATION / BÉNÉVOLE

Conditions Animateur suppléant :

Permet de remplacer occasionnellement les titulaires de CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club.

20 heures annuelles de formation continue au sein de l'IRFEJJ pour conserver la qualification.

- 18 ans minimum
- Titulaire du PSC 1 ou AFPS
- Titulaire du 1er Dan

ASSISTANT CLUB (AC) FORMATION

Conditions Assistant club :

Assistant Club (AC) Formation Fédérale À L'animation / Bénévole.

Permet d'assister les titulaires de CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club.

Ne peut enseigner en autonomie pédagogique. 10 heures annuelles de formation continue au sein de l'IRFEJJ pour conserver la qualification.

- Cadet 1^{ère} année
- Ceinture Marron minimum

Tarif Préparation CQF : **100 euros**